

LES DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA SORTIE DU CÉLIBAT À DAKAR

Philippe ANTOINE, Mamadou DJIRE,
Benôit LAPLANTE

Les études démographiques en Afrique sont largement dominées par l'étude de la fécondité; la nuptialité n'est évoquée que comme l'un des déterminants de ce phénomène. En dépit du caractère institutionnel et universel du mariage, l'étude de la nuptialité a suscité pendant longtemps trop peu d'intérêt chez les démographes [Gendreau et Gubry (1988)], alors que son évolution constitue un bon révélateur des changements sociaux.

Dans la plupart des pays africains, l'âge moyen au premier mariage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, et il est de plus en plus tardif en ville [Nations Unies (1980)]. Ce constat conduit à se demander si le comportement différent des générations actuelles, résulte d'un « effet de génération » ou si d'autres facteurs, masqués par les générations, sont à la base de ces changements concernant l'entrée en union ?

L'essentiel des études sur la nuptialité en Afrique concerne les femmes, les données disponibles proviennent principalement d'enquêtes de fécondité (EMF et EDS). A l'exception du travail récent de Donadje (1992), la nuptialité masculine a été étudiée uniquement à l'aide de données de recensement. Les analyses portent généralement sur des coupes transversales, ne permettant qu'une description limitée du phénomène; en outre, la plupart du temps, on ne connaît que les caractéristiques de l'individu au moment de l'enquête et non au moment du premier mariage. Les événements matrimoniaux doivent être saisis dans une perspective dynamique, et replacés dans l'ensemble du cycle de vie, si on veut montrer l'interaction entre ces événements et l'évolution de la situation économique et sociale de l'individu. Disposant, pour Dakar, de données rétrospectives biographiques permettant de confronter histoires matrimoniales, résidentielles et professionnelles, nous analyserons la nuptialité des hommes et des femmes dans l'agglomération dakaroise, afin de répondre à deux questions :

— Dans quelle mesure les valeurs culturelles et les conditions socio-économiques prévalentes, ont-elles affecté l'entrée en première union ?

Population, 1, 1995, 95-118

Fonds Documentaire IRD



010022067

Fonds Documentaire IRD

Cote : B * 22067 Ex : 1

— Quelle est l'ampleur de la différence de comportement matrimonial selon les générations (masculines et féminines) ?

L'agglomération dakaroise constitue un lieu d'observation privilégié des changements démographiques en milieu urbain. Ancienne capitale de l'A.O.F., devenue capitale du Sénégal indépendant en 1960, Dakar est aujourd'hui l'une des premières métropoles africaines de grande envergure. Sa population de 40 000 habitants en 1926 est passée à 132 000 en 1945. L'agglomération comptait 1 310 000 habitants en 1988 (dont environ 50 % dans sa banlieue Pikine), soit 19 % de la population totale du pays et près de 50 % de la population urbaine du Sénégal. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités économiques (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9 % pour la période 1955-61, à 4 % pour la période 1976-88, l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants du pays. De nombreux problèmes se posent : les logements, les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique ; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur informel, et en 1989 le taux de chômage était estimé à 18,6 % de la population active [Bocquier (1992)].

Nous émettons l'hypothèse, que dans les villes africaines, et à Dakar en particulier, les changements de comportement en cours concernant le premier mariage sont largement dus aux difficultés économiques croissantes (notamment à travers les problèmes d'emploi et de logement). Nous tenterons de vérifier cette hypothèse en associant la nuptialité aux événements résidentiels et professionnels du cycle de vie des individus après avoir éliminé l'effet des variables socio-économiques et culturelles⁽¹⁾.

Le premier mariage en Afrique

Le mariage en Afrique se caractérise, entre autres, par la précocité de la première union chez les filles et par la quasi-absence de célibat définitif pour les hommes et les femmes. Selon les Nations Unies (1988), en Afrique la proportion de femmes célibataires à 50 ans varie entre 0 et 6 %. Au début des années 1980, l'âge moyen au premier mariage des femmes se situait entre 17,7 ans (en Éthiopie) et 26,4 ans (au Botswana), et ne dépassait 21 ans que pour peu de pays ; celui des hommes était compris entre 25,5 ans (en Éthiopie en 1981) et 30,8 ans (au Botswana en 1981). Kaufmann, Lesthaeghe et Meekers (1988) ont enregistré une augmentation de l'âge au premier mariage, tant chez les femmes que chez les hommes, dans la plupart des pays. Ce recul de l'âge au mariage est surtout sensible dans les grandes villes.

En Côte-d'Ivoire, en 1981, l'âge médian au premier mariage des femmes âgées de 15-24 ans au moment de l'enquête est de 16,8 ans chez

⁽¹⁾ Cet article développe le travail de maîtrise de M. Djire *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain : l'entrée des hommes en première union à Dakar*, Université de Montréal, mars 1993.

celles qui n'ont pas été scolarisées contre 19,9 ans chez celles qui ont fréquenté l'école pendant au moins huit ans [Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers (1989)]. La tendance à un mariage plus tardif des femmes semble imputable à un effet de la scolarisation, qui peut agir non seulement par la difficulté de concilier fréquentation scolaire et tenue d'un ménage, mais aussi en suscitant chez les filles de nouveaux comportements avant le mariage [Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers (1989)].

L'activité des femmes avant le mariage, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, déplaçant leur sphère de production en dehors de la sphère familiale, permet une autonomie relative des femmes célibataires et un mariage plus tardif. Au Nigeria, en zone urbaine, Isiugo-Abanihe, Ebigbola et Adewuyi (1991) ont montré un retard de 4 ans de l'âge moyen au premier mariage des femmes qui ont exercé une activité avant le mariage par rapport à celles qui n'en ont pas exercé. L'écart d'âge au premier mariage entre femmes actives du secteur formel et femmes actives du secteur informel n'est plus que de 1,5 an. Dans la même étude, l'ethnie et la religion des femmes se révèlent discriminantes dans la détermination de l'âge au mariage. Toutefois l'élimination des effets liés à des variables comme l'éducation et l'activité avant le mariage réduit presque de moitié la différence entre ethnies. La religion musulmane par exemple est fortement associée à un mariage précoce.

Des analyses similaires concernant les déterminants de la primo-nuptialité des hommes sont plutôt rares dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Tout au plus certaines caractéristiques des conjoints sont évoquées pour mesurer leur effet sur le comportement matrimonial de leurs épouses. Dans la plupart des villes africaines, les hommes sont confrontés à des difficultés matérielles pour fonder un ménage, et les problèmes d'emploi, de logement et de constitution des prestations matrimoniales sont les facteurs les plus souvent avancés pour expliquer un mariage tardif des hommes [Nations Unies (1988); Antoine et Nanitelamio (1991); Donadjé (1992)]. On est ainsi amené à se demander si, en Afrique, le retard de l'âge au mariage des femmes ne serait pas le résultat d'un report du mariage chez les hommes ?

Le mariage au Sénégal Le comportement matrimonial traditionnel laissé intact par les « héritages de la colonisation occidentale », est largement marqué par l'Islam chez la plupart des ethnies du Sénégal (Wolof, Mandingue, Peuhl et Toucouleur) [Thore (1964); Charbit, Gueye et Ndiaye (1985)]. Chez les Sereer et les Diola, où l'animisme reste plus vivace, cette influence est beaucoup moins nette [Martin (1970); Roche (1985)]. Les Diola se distinguent particulièrement par une certaine autonomie de la cellule conjugale, qui garde cependant un lien étroit avec les autres ménages de la grande famille [Roche (1985)]. Les femmes Sereer et surtout Diola se marient plus tardivement [EDS II (1994)].

Après son indépendance en 1960, le Sénégal a réglementé⁽²⁾ le mariage par une intégration des lois coloniales françaises et des pratiques coutumières : le consentement des époux est requis, et l'âge minimum au mariage « civil » est fixé à 16 ans pour les filles et 20 ans pour les garçons. Le mariage peut, toutefois, être légal en dessous de cet âge avec le consentement des parents [Boye, Hill, Issacs et Gordis (1991)].

L'âge au premier mariage des femmes a reculé de 17,7 ans en 1978 à 19,1 ans en 1986, et, au Sénégal, on rencontre très peu de femmes encore célibataires au-delà de 35 ans [Mboup (1992)]. La proportion de femmes célibataires à 20-25 ans a augmenté, passant de 14,1 % en 1978 à 22,6 % en 1986 [Ndiaye, Sarr (1994)], et atteignant 32,1 % en 1992-93 [EDS II (1994)].

Il existe peu de données démographiques traitant spécifiquement de la nuptialité à Dakar. En 1973, selon B. Ferry (1977), l'âge moyen au premier mariage était situé entre 17 et 17,5 ans, et l'auteur note un recul régulier de l'âge au premier mariage, même si, passé 35 ans toutes les femmes sont mariées. L'écart d'âge entre conjoints est important, et croît avec l'âge du mari, en particulier en cas de polygamie. Ainsi, en moyenne les femmes de 20-24 ans ont un écart de 12 ans avec leur mari. D'autres études confirment un retard progressif de l'âge au premier mariage, et des comportements matrimoniaux différents suivant les quartiers. Le mariage est plus tardif, mais il n'est pas remis en cause. A Pikine (banlieue de Dakar), la proportion des hommes célibataires de 30 à 34 ans est passée de 18 % en 1966 à 27 % en 1986 [Antoine et Nanitelamio (1991)]. La polygamie est légale au Sénégal et reste importante à Dakar [Antoine et Nanitelamio (1994)], où par exemple la proportion de polygames parmi les hommes âgés de 55-59 ans était d'environ 45 % en 1989.

I. – Sources des données et méthodologie

L'enquête « Insertion urbaine » à Dakar

Notre objectif est d'analyser le passage du célibat au mariage, en interaction avec le changement des caractéristiques professionnelles et résidentielles de l'individu. Cette préoccupation nous conduit au choix de la méthode d'analyse des biographies, qui permet de situer les changements, en rapport avec les conditions vécues à chaque étape du cycle de vie des individus [Courgeau et Lelièvre (1989)].

Les données utilisées proviennent de l'étude réalisée dans l'agglomération dakaroise (Dakar et sa banlieue, Pikine) par l'IFAN et l'ORSTOM⁽³⁾ sur l'insertion urbaine. L'enquête biographique quantitative

(2) Dans la pratique, ces dispositions n'atteignent qu'une minorité de la population, en général des salariés bénéficiant des prestations familiales. Le mariage demeure avant tout traditionnel, sans légalisation par l'état civil.

(3) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. Cette équipe composée de Ph. Antoine, Ph. Bocquier, A.S. Fall, Y.M. Guisse et J. Nanitelamio a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche.

constitue l'élément pivot de nos investigations. L'analyse s'appuie sur un recueil détaillé des itinéraires résidentiels, professionnels et matrimoniaux, à l'aide d'un questionnaire biographique auprès d'un échantillon stratifié par sexe et par groupe d'âges. Nous nous attachons au sort de trois groupes de générations d'individus, et nous tirons des effectifs égaux dans chaque groupe d'âges pour chacun des deux sexes (environ 350 pour les hommes, et 150 pour les femmes). Au total, 1 557 biographies ont été recueillies au cours du dernier trimestre 1989.

Le questionnaire biographique est composé de six modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales, l'enfance et la scolarisation de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaraise, et, s'il s'agit d'un migrant, les conditions de sa première migration vers la capitale. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant prend en compte, l'une après l'autre, chacune des activités (y compris les périodes de scolarité et de chômage) exercée à Dakar. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence du conjoint, et d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants.

La constitution des ménages, en particulier le mariage, constitue un bon révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix du conjoint, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs des transformations sociales en ville. Dans l'enquête, une définition précise du mariage ou du divorce n'a pas été arrêtée : la datation de ces événements s'est fondée sur les déclarations de l'enquêté. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN [Antoine, Bry, Diouf (1987)]. Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale, de sa vie migratoire et résidentielle, et de sa vie professionnelle. Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figure une double échelle : le temps en années calendaires et la durée écoulée depuis un événement et la date d'enquête. Grâce à ce système, tous les événements sont datés année par année (voire mois par mois), et les événements survenus dans la même année, mais dont le mois est inconnu, sont classés par ordre d'occurrence ce qui réduit les cas de simultanéité⁽⁴⁾.

La méthode d'analyse

Nous utilisons une méthode d'analyse des biographies basée sur l'utilisation de la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox [Cox (1972); Courgeau et Lelièvre (1989); Blossfeld, Hamerle, Mayer (1989)]. Tech-

⁽⁴⁾ Dans la méthode d'analyse que nous utilisons, les résultats ne sont pas affectés si l'ordre chronologique des événements est respecté [Courgeau et Lelièvre (1989)]. La méthodologie de collecte est présentée en détail dans Antoine *et al.*, (1991).

niquement, la variable dépendante de nos régressions est le risque instantané de s'unir pour la première fois. A l'intérieur d'un intervalle donné, ce risque est défini comme le quotient du nombre des célibataires qui forment une union au cours de cet intervalle sur le nombre de ceux qui étaient encore célibataires au cours de cet intervalle. A l'intérieur d'un intervalle fini, le risque ainsi défini est une proportion; dans un intervalle infinitésimal cependant, cette quantité n'a pas de borne supérieure, ce qui permet de l'utiliser comme variable dépendante d'une régression⁽⁵⁾.

Pour calculer les effets des différentes variables indépendantes sur le risque de former une première union, nous utilisons la régression semi-paramétrique à risques proportionnels estimée par la méthode dite de la vraisemblance partielle [Cox (1972)]. Dans ce modèle, le risque de mettre fin au célibat auquel est soumis chaque individu à chaque moment, est décomposé en deux parties. La première de ces parties est le risque de base; ce risque évolue au cours du temps de manière autonome mais la forme de cette évolution n'est pas précisée. La seconde partie est formée de l'ensemble des effets par lesquels les différentes variables indépendantes modifient le risque de base. Ces effets sont estimés en les présupposant constants tout au long de la vie de l'individu, chaque variable indépendante pouvant augmenter ou diminuer le risque. Dans de tels modèles, une variable qui augmente le risque de mettre fin au célibat multiplie le risque de base par une quantité supérieure à 1; une variable qui diminue le risque multiplie le risque de base par une quantité inférieure à 1 (ou divise ce risque par une quantité supérieure à 1, ce qui revient au même). Si le fait d'être né entre 1955 et 1964 plutôt qu'entre 1930 et 1944 diminue le risque de former une union, le coefficient associé à cette variable sera un nombre inférieur à 1, par exemple 0,45, et on dira que, toutes choses égales par ailleurs, appartenir à la jeune génération diminue de 55 % (ou d'un peu plus de la moitié) le risque de former une union. On pourra aussi bien dire qu'appartenir à la jeune génération divise ce risque par 2,22, l'inverse multiplicatif du coefficient 0,45⁽⁶⁾.

Des variables dépendant du temps peuvent être introduites dans les modèles à risques proportionnels, c'est d'ailleurs l'une de leur originalité. L'effet des variables indépendantes, dont la valeur peut varier en cours d'observation, s'interprète de la même manière que l'effet d'une variable indépendante dont la valeur ne changerait pas. Un homme qui est successivement apprenti, salarié du secteur informel, puis chômeur, contribue suc-

(5) Comme nous nous intéressons aux épisodes de célibat qui se terminent par une union, nous ne comptons au numérateur que les individus dont le célibat se termine de cette manière. En conséquence, les personnes dont l'épisode de célibat se termine autrement que par la formation d'une union (par la migration hors de la région de Dakar ou parce qu'elles étaient encore célibataires au moment de l'enquête) sont comptées au dénominateur tant que dure leur épisode de célibat, mais la fin de leur épisode n'est jamais comptée au numérateur. Cette manière de faire est analogue à celle utilisée pour le calcul des quotients des tables de survie.

(6) Ce modèle est multiplicatif et nous rapportons les résultats sous leur forme multiplicative. Il est utile de savoir que, pour des raisons pratiques, le modèle est estimé sous la forme additive que l'on obtient en prenant les logarithmes naturels des deux membres de l'équation et que les coefficients peuvent être présentés sous forme additive.

cessivement à l'estimation du risque des apprentis, à celui des salariés du secteur informel puis à celui des chômeurs. Pour l'interprétation, ceci revient à dire que cet homme est successivement soumis à la modification du risque caractéristique des apprentis, à celle des salariés du secteur informel puis à celle des chômeurs.

Comme les Dakarois se marient très rarement avant 18 ans (alors que les Dakaroises peuvent être mariées dès l'âge de 12 ans) et que nos données biographiques ne sont complètes que pour les périodes de résidence dans l'agglomération de Dakar, nous limitons nos analyses à la population des hommes présents à Dakar à leur dix-huitième anniversaire, et la période observée à celle qui s'écoule entre leur dix-huitième anniversaire et le premier mariage, le départ de Dakar ou la date de l'enquête. L'enquête IFAN-ORSTOM a échantillonné 548 hommes qui font partie de cette population. De manière analogue, notre analyse vaut pour la population des femmes présentes à Dakar à leur douzième anniversaire et porte sur la période qui s'étend de cet anniversaire au mariage, au départ de Dakar ou à la date d'enquête. Nous avons recueilli 220 biographies de cette population féminine.

Le départ de Dakar et le moment de l'enquête sont traités comme des troncatures. Dans le premier cas, le biais de sélection peut être important, tandis que dans le second il s'agit de troncatures classiques qui entraînent un biais limité. La part des troncatures à la date d'enquête s'accroît avec les générations, et les hommes sortent bien plus d'observation par émigration que les femmes (tableau 1).

TABLEAU 1. — RÉPARTITION DES INDIVIDUS SELON LE PREMIER DES TROIS ÉVÉNEMENTS QUI LEUR ÉTAIT SURVENU À DAKAR

| Sexe | Génération | Enquête | Mariage | Emigration | Total |
|-------|------------|---------|---------|------------|-------|
| Homme | 1930-44 | 0 | 91 | 40 | 131 |
| | 1945-54 | 16 | 115 | 43 | 174 |
| | 1955-64 | 128 | 73 | 42 | 243 |
| Femme | 1930-44 | 0 | 53 | 1 | 54 |
| | 1945-54 | 1 | 66 | 4 | 71 |
| | 1955-64 | 24 | 65 | 6 | 95 |

Les effectifs concernés sont restreints, mais suffisants pour l'analyse. En effet la régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox permet d'estimer non seulement les paramètres mais également leur erreur-type compte tenu de la taille des échantillons. Le test qui permet de juger un résultat statistiquement différent de zéro est donc valide, même si l'échantillon est relativement petit, et ce résultat est généralisable à la population d'où l'échantillon a été tiré⁽⁷⁾.

(7) Selon des études de simulation faites par Schou et Vaeth le nombre d'événements doit être égal ou supérieur à 10 [Courgeau et Lelièvre, *op. cit.*, p. 80].

Les variables retenues Les groupes de générations, ou cohortes de naissance, sont ceux utilisés dans la stratification de l'échantillon : les générations nées entre 1930 et 1944 (45-59 ans à l'enquête), les générations 1945-54 (35-44 ans à l'enquête) et les générations 1955-64 (25-34 ans). Ces trois groupes ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée en union : la période de l'indépendance (années soixante), le ralentissement économique des années soixante-dix et la crise des années quatre-vingt. Dans la suite du texte, nous désignerons ces groupes de générations par le terme « génération ».

L'âge d'arrivée à Dakar donne un aperçu du parcours migratoire et permet de distinguer les personnes nées à Dakar et les différents types de migrants selon leur âge d'installation.

L'ethnie de l'individu est celle du père. Pour l'analyse, nous avons retenu six grands groupes ethniques, et avons regroupé les Lebou avec les Wolof⁽⁸⁾ et les Toucouleur avec les Peuhl ; la catégorie résiduelle regroupe les autres ethnies présentes dans le pays. A cause de la faiblesse des effectifs, nous avons ajouté les Mandingue et les Diola à la catégorie résiduelle pour l'analyse concernant les femmes.

L'Islam est la religion dominante (95 % de la population). Nous avons regroupé les Tidiane, les Mouride, les Layène et les Khadria pour former la catégorie des confréries musulmanes, les musulmans hors confrérie et les chrétiens formant les deux autres catégories.

La dernière classe fréquentée est utilisée comme mesure du niveau d'instruction. Pour les hommes, cinq catégories sont distinguées, selon qu'ils n'avaient aucune scolarité, qu'ils avaient suivi pendant 7 ans ou plus l'école coranique (sans fréquenter le système scolaire officiel), qu'ils avaient fréquenté le cours préparatoire ou le cours élémentaire (4 années de scolarité ou moins), le cours moyen ou le collège (de 5 à 10 années de scolarité), et le lycée, l'enseignement technique ou l'enseignement supérieur. Pour les femmes, le collège et les études supérieures sont regroupés en une seule catégorie.

Nous disposons, pour les hommes et les femmes, de la liste de tous leurs enfants, et de leur date respective de naissance. Nous pouvons ainsi savoir si une naissance a eu lieu avant le mariage de la personne, et voir s'il y a ou non régularisation par le mariage.

L'enquête IFAN-ORSTOM a recueilli des biographies de la vie active et de la résidence assez exhaustives. Ceci nous permet de traiter l'activité, le statut de résidence et le type de logement comme des variables indépendantes variant dans le temps, c'est-à-dire qu'un même individu connaîtra des statuts différents au cours de sa vie. Notre découpage distingue pour les hommes les types d'activités suivants : salariés du secteur public, salariés du secteur privé, salariés du secteur informel, indépendants du secteur informel, apprentis, étudiants ou chômeurs. Pour les femmes, les dis-

(8) La langue et les coutumes Wolof sont dominantes à Dakar.

tinctions suivantes sont opérées : salariées, indépendantes, apprenties, étudiantes, chômeuses ou inactives.

Le statut d'occupation du logement nous sert d'approximation de l'indépendance économique dont jouit l'individu : on sera ainsi hébergé par son père et sa mère, hébergé par un autre parent, ou encore locataire ou propriétaire de son logement. La proportion de chefs de ménage propriétaires est relativement élevée à Dakar, allant de 38 % pour les quartiers centraux, à 58 % pour la banlieue de Pikine, mais l'accès à un logement indépendant est de plus en plus tardif.

Le type de logement est un indicateur de différenciation sociale. Quatre grandes catégories de logements peuvent être identifiées dans l'agglomération de Dakar : la première constitue l'habitat de haut et moyen standing (14,3 % des logements en 1989) abritant les classes moyennes et aisées ; les habitations en terrasse ou toit en béton (24,2 % du parc immobilier), habitation plus proche des modes d'habitat des grandes familles urbaines mais de construction relativement coûteuse, les habitats traditionnels urbains à toit en tôle abritant la majorité de la population (52,9 % en 1989), et enfin un habitat plus précaire, regroupant une population plus démunie, constitué de baraques (8 % en 1989). Le type d'habitat est donc utilisé comme approximation de la catégorie sociale du ménage où a vécu l'individu à différentes étapes de sa vie. La répartition de la population par type d'habitat a varié au cours du temps, les constructions en matériaux traditionnels (paille) ou de récupération (planche), ont peu à peu laissé place à des constructions en dur.

Les données recueillies et le type d'analyse retenu permettent de tenir compte de la naissance éventuelle d'un enfant avant le mariage, ainsi que des changements d'activité, de statut d'occupation du logement et de type d'habitat au cours de l'observation.

Un net recul de l'âge au premier mariage par génération

Nous recourons ici à l'estimateur de la fonction de séjour de Kaplan-Meier [Courgeau et Lelièvre (1989)].

A chaque âge, on connaît ainsi la proportion de la cohorte qui n'a pas encore connu l'événement. Pour résumer l'allure de la distribution, on calculera un indice de valeur centrale, la médiane, c'est-à-dire la durée à laquelle 50 % de la cohorte est encore « survivante » à l'événement (tableau 2).

TABLEAU 2. — ÂGE MÉDIAN AU PREMIER MARIAGE SELON LA GÉNÉRATION DE NAISSANCE

| Génération | Homme | Femme |
|------------|----------|--------|
| 1930-44 | 26 ans | 16 ans |
| 1945-54 | 28 ans | 19 ans |
| 1955-64 | (33 ans) | 23 ans |

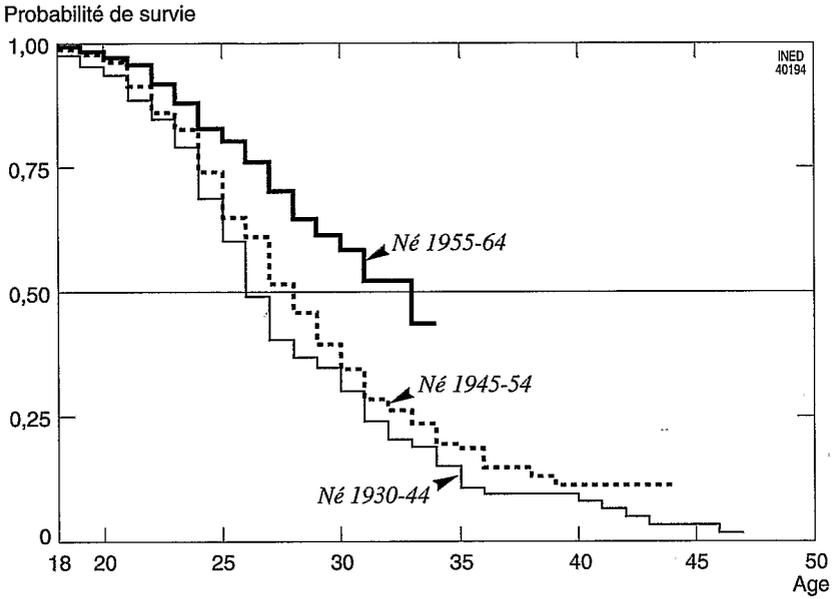


Figure 1A. - Courbe de survie à l'état de célibataire.
Sexe masculin

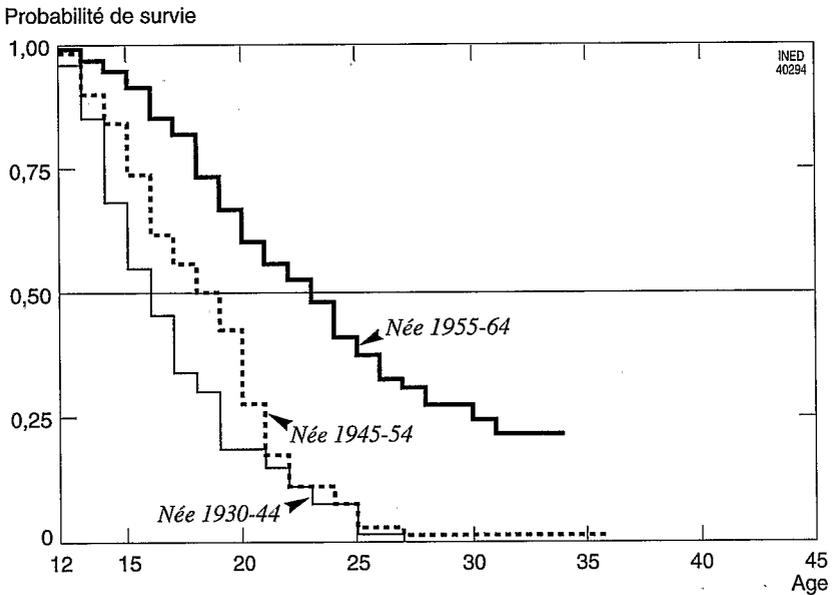


Figure 1B. - Courbe de survie à l'état de célibataire.
Sexe féminin

Entre la plus vieille génération et la plus jeune, l'âge médian au premier mariage recule de 7 ans tant pour les hommes que pour les femmes⁽⁹⁾. Ce recul concerne une population urbaine, née ou socialisée à Dakar, et son ampleur est bien plus grande que pour l'ensemble du pays. Ces résultats confirment notre hypothèse de départ concernant un retard de l'entrée en union en milieu urbain. Il faut cependant dépasser ce simple constat, notre but étant de montrer que la combinaison, d'un certain nombre de facteurs culturels et économiques peut expliquer le recul de l'âge au mariage des Dakarois. Nous effectuons ces contrôles de manière progressive, pour faire apparaître l'influence des facteurs sur le risque instantané et sur les écarts entre les générations mais aussi pour les relations entre les facteurs eux-mêmes. En pratique, nous rapportons les résultats de six régressions qui représentent autant d'étapes de la progression du nombre des contrôles statistiques et nous basons notre interprétation à la fois sur les coefficients eux-mêmes et sur leur variation d'une régression à l'autre⁽¹⁰⁾.

II. – L'âge au premier mariage des hommes est surtout fonction de facteurs économiques

Les résultats sont regroupés au tableau 3, où l'on distingue six modèles intégrant de plus en plus de variables. Cette présentation permet de montrer que l'effet de certaines caractéristiques peut parfois être illusoire, et masquer l'importance d'une autre variable.

Les coefficients de la première régression font apparaître, sous forme de diminution du risque relatif, le retard de calendrier déjà constaté précédemment : les hommes nés entre 1955 et 1964 forment leur première union à un rythme qui n'est même pas la moitié (0,45) de celui de la génération 1930-44, cette différence étant significative au seuil de 0,01 (modèle 1). Cette différence ne disparaît pas lorsque l'on élimine l'influence de l'âge à l'arrivée à Dakar, de l'ethnie du père et de la confession (modèle 2). Certaines de ces variables ne sont cependant pas sans effet propre. Les hommes nés hors de la région de Dakar et Pikine prennent épouse plus rapidement que ceux qui sont nés dans l'agglomération dakaroise. De même, les hommes appartenant à des confréries musulmanes se marient plus rapidement que les autres musulmans ou les chrétiens dont les coefficients ne sont pas statistiquement différents l'un de l'autre (khi-deux à 1 degré de liberté de 1,46, probabilité de 0,27). Il n'en reste pas moins que ces différences de culture d'origine n'expliquent pas le retard de calendrier des hommes de la jeune génération.

⁽⁹⁾ L'intérêt de cette fonction est de projeter le comportement des jeunes générations. L'âge médian de la génération 1955-64 est celui que les jeunes gens auront à la date du mariage de la moitié de leur cohorte.

⁽¹⁰⁾ L'ensemble de nos données ont été exploitées à l'aide du logiciel STATA, et nous avons bénéficié des procédures mises au point par Ph. Bocquier, pour faciliter la fusion des épisodes et la création des variables de troncatures [Bocquier (1994)].

TABLEAU 3. — LES COEFFICIENTS ^(a) DU MODÈLE SEMI PARAMÉTRIQUE À RISQUE PROPORTIONNEL DE COX POUR L'ENTRÉE EN PREMIÈRE UNION DES HOMMES

| Variable ^(b) | Catégorie | Modèle 1 | Modèle 2 | Modèle 3 | Modèle 4 | Modèle 5 | Modèle 6 |
|---|-------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Génération (1930-1944) | 1945-1954 | 0,81 | 0,87 | 0,95 | 0,95 | 1,07 | 1,06 |
| | 1955-1964 | 0,45a | 0,48a | 0,54a | 0,53a | 0,66b | 0,65b |
| Âge d'arrivée à Dakar (Né à Dakar) | Avant 12 ans | | 1,52b | 1,41c | 1,40c | 1,37c | 1,40c |
| | Après 12 ans | | 1,42b | 1,20 | 1,21 | 1,10 | 1,06 |
| Ethnie du père (Wolof) | Peuhl | | 1,09 | 1,08 | 1,08 | 1,01 | 0,92 |
| | Manding | | 0,72 | 0,86 | 0,87 | 0,88 | 0,98 |
| | Sereer | | 0,91 | 0,87 | 0,87 | 0,89 | 0,88 |
| | Diola | | 1,43 | 1,44 | 1,44 | 2,28b | 1,99c |
| | Autre | | 1,28 | 1,34 | 1,35 | 1,35 | 1,42 |
| Religion (Confrérie musulmane) | Musulman hors confrérie | | 0,60b | 0,69c | 0,69c | 0,61b | 0,58b |
| | Chrétien | | 0,35b | 0,38b | 0,37b | 0,33b | 0,34b |
| Niveau d'instruction (non scolarisé) | 7 et + Ec. Coran | | | 0,86 | 0,87 | 0,94 | 0,98 |
| | CP - CE | | | 0,83 | 0,84 | 0,89 | 0,99 |
| | CM et collègue | | | 0,59a | 0,59a | 0,58a | 0,64b |
| | Lycée & Ens. Supérieur | | | 0,59a | 0,59a | 0,55a | 0,63c |
| Enfant avant mariage (Non) | Oui | | | | 1,28 | 1,11 | 1,00 |
| Statut d'activité (Salarier du public) | Salarier privé | | | | | 0,89 | 0,98 |
| | Indépendant du sect. informel | | | | | 0,68c | 0,72 |
| | Salarier du secteur informel | | | | | 0,87 | 0,93 |
| | Apprenti | | | | | 0,26a | 0,29a |
| | Etude | | | | | 0,32a | 0,37a |
| | Chômage | | | | | 0,20a | 0,23a |
| Statut de résidence (Propriétaire ou locataire) | Hébergé père ou mère | | | | | | 0,66b |
| | Hébergé par autre parent | | | | | | 0,65b |
| Catégorie logement (Toit tôle) | Haut et moyen Standing | | | | | | 0,57b |
| | Toit en dur | | | | | | 1,18 |
| | Baraque | | | | | | 0,94 |

(a) Ce sont les valeurs de $\exp(\beta)$ qui sont données dans le tableau. Le symbole :
a indique que la valeur est significative au seuil de 0,01
b indique que la valeur est significative au seuil de 0,05
c indique que la valeur est significative au seuil de 0,10
(b) La catégorie de référence est indiquée entre parenthèses.

Dans la mesure où la génération la plus jeune a eu accès plus facilement à l'école, celle-ci pourrait l'avoir occidentalisée ou modernisée en retardant ainsi l'âge auquel on forme une première union. Ce n'est pas toujours le cas (modèle 3). Comme on s'y attend, les gens qui fréquentent l'école plus longtemps se marient plus tard que les autres : le risque instantané de former une union de ceux qui ont fréquenté le cours moyen, le lycée, l'enseignement technique ou l'enseignement supérieur n'est que 59 %

du risque de ceux qui ne sont pas scolarisés. Mais, à niveau d'instruction égal, un écart subsiste entre les générations. Ce n'est donc pas parce qu'ils fréquentent l'école plus longtemps que les jeunes hommes se marient plus tard que leurs aînés. Par ailleurs, la scolarisation diffère entre les hommes ayant migré vers Dakar entre 12 et 18 ans et ceux qui y sont nés : à scolarisation égale, les hommes arrivés à Dakar assez tardivement semblent se marier comme les Dakarois de naissance. Apparemment, ceux qui migrent jeunes le font avec leur famille, qui conserve les valeurs traditionnelles, alors que ceux qui migrent tard le font souvent pour étudier, et semblent pouvoir adopter plus facilement certains comportements urbains.

Devenir le père d'un enfant sans être marié n'accélère pas le rythme du mariage (modèle 4) ; l'élimination des effets liés à ce facteur ne modifie pas l'écart entre les générations. Ces résultats ne confirment donc ni l'hypothèse d'un relâchement du contrôle social ces dernières années, ni celle, souvent avancée à Dakar, que de plus en plus de jeunes mettraient leurs parents devant le fait accompli afin de se marier.

En revanche, l'activité favorise la formation des unions (modèle 5). Comme on pouvait s'y attendre, les salariés, qu'ils soient du secteur public, du secteur privé ou du secteur informel, sont ceux qui se marient le plus rapidement alors que les apprentis, les étudiants et les chômeurs se marient à un rythme trois à cinq fois plus lent. Mais dans chacune de ces catégories, les différences de nuptialité subsistent entre les générations : ce ne sont donc pas les situations de non-emploi qui expliquent à elles seules le mariage plus tardif des hommes de la jeune génération. Par ailleurs, à activité égale, le rythme de mariage est plus rapide chez les Diola (moins insérés sur le marché du travail) que dans les autres ethnies de notre échantillon.

Les hommes hébergés par leurs père et mère ou par d'autres parents mettent plus de temps à prendre épouse que ceux qui sont locataires ou propriétaires de leur logement (modèle 6). A l'inverse, les hommes qui habitent un logement de haut ou moyen standing se marient plus tard que les autres. La formation d'une union est donc plus une affaire d'indépendance que de richesse : l'indépendance accélère le mariage alors que l'appartenance à des classes moyennes (associée à l'habitat moderne) le retarde. Mais, une fois de plus, l'élimination de ces effets laisse subsister l'écart de calendrier qui sépare la génération la plus jeune de la plus ancienne, en matière de nuptialité.

D'un modèle à l'autre, l'augmentation des contrôles statistiques a permis de réduire de 55 % à 35 % l'écart de risque instantané entre la génération la plus jeune et la génération la plus ancienne. Il serait tentant d'interpréter cette réduction comme une explication du retard de calendrier par la combinaison des causes présentées au cours des analyses : religion, scolarisation, situation de non-emploi, manque de logement principalement. Cependant les choses ne sont pas si simples : les intervalles de confiance à 95 % des deux coefficients se recouvrent. A défaut de pouvoir réduire

l'explication du retard de l'âge au premier mariage à un jeu de causes déterminées, on peut en analyser plus précisément certains aspects.

***L'analyse des interactions
« générations-activités »***

Jusqu'à maintenant, nous avons présumé que les effets des différents facteurs étaient identiques pour toutes les générations. Ce n'est pas nécessairement le cas. En particulier, il est possible que l'intégration à la vie économique n'ait pas eu le même effet sur l'âge au mariage pour toutes les générations. L'analyse de l'interaction entre générations et périodes d'activités (tableau 4, modèle 7) nous permet de vérifier cette hypothèse. Les résultats concernant les autres modalités ne varient pas par rapport aux résultats précédents, à l'exception du niveau d'instruction élevé (lycée et supérieur) qui devient non significatif; la prolongation des études prime le niveau atteint. Le tableau 5 résume les rapports de risque des différentes catégories créées en combinant la génération et l'activité regroupées; nous avons exprimé ces rapports de risque de manière à permettre la comparaison directe des générations à l'intérieur des catégories d'occupation (tableau 5A) et celle des activités à l'intérieur des générations (tableau 5B).

Pour la génération la plus ancienne, il existe une opposition entre le travail et le chômage d'une part, et l'apprentissage et les études d'autre part. Il semble bien que, dans cette génération, la formation d'une union ait été plus une affaire de cycle de vie que de stricte aisance économique. On se mariait rarement avant d'avoir terminé son apprentissage ou ses études, mais on le faisait après, que l'on soit actif ou chômeur. Il est possible que l'absence de différence entre le travail et le chômage soit liée à la durée moyenne des épisodes de chômage qui était courte pour cette génération (tableau 6). Pour les deux autres générations, l'opposition entre le travail et le chômage est manifeste alors que l'apprentissage et les études occupent une position intermédiaire. Le chômage devient plus réel, et est plus mal ressenti par les jeunes générations souvent scolarisées. L'entrée en union est tardive lorsque l'individu est en apprentissage ou suit des études, et plus tardif encore lorsqu'il est au chômage. L'apparition du chômage comme ralentisseur du mariage distingue les deux générations les plus jeunes de la plus ancienne. Les personnes appartenant à la génération intermédiaire se marient à un rythme proportionnellement deux fois plus élevé que celles de la génération la plus ancienne ou celles de la plus récente lorsqu'elles ont suivi des études ou qu'elles ont été en apprentissage.

Dans la génération la plus ancienne, le chômage semble avoir été perçu comme un état temporaire sans influence sur la décision de se marier. Dans la génération suivante, l'apprentissage et les études semblent avoir été moins inhibiteurs, peut-être parce que leur durée a eu tendance à se prolonger (on voit au tableau 7 que le dernier quartile de l'âge à la fin des études ou de l'apprentissage recule de deux ans de la génération la plus ancienne à la plus récente) et qu'on les imaginait conduire à un emploi

TABLEAU 4. — MODÈLE DE COX POUR L'ENTRÉE EN PREMIÈRE UNION DES HOMMES, TENANT COMPTE DE L'INTERACTION GÉNÉRATION-ACTIVITÉ

| Variable | Catégorie | Modèle 7 |
|---|--------------------------|----------|
| Génération et statut d'activité (actif de la génération 1930-44) | Etudiant G30-44 | 0,24 |
| | Etudiant G45-54 | 0,52 |
| | Etudiant G55-64 | 0,18a |
| | Apprenti G30-44 | 0,22a |
| | Apprenti G45-54 | 0,46b |
| | Apprenti G55-64 | 0,21a |
| | Chômeur G30-44 | 0,92 |
| | Chômeur G45-54 | 0,20a |
| | Chômeur G55-64 | 0,09a |
| | Actif G45-54 | 1,02 |
| Actif G55-64 | 0,64b | |
| Âge d'arrivée à Dakar (Né à Dakar) | Avant 12 ans | 1,39c |
| | Après 12 ans | 1,07 |
| Ethnie du père (Wolof) | Peuhl | 0,93 |
| | Manding | 0,97 |
| | Sereer | 0,90 |
| | Diola | 2,21b |
| | Autre | 1,48 |
| Religion (Confrérie musulmane) | Musulman hors confrérie | 0,58a |
| | Chrétien | 0,31a |
| Niveau d'instruction (non scolarisé) | 7 et + Ec. Coran | 0,90 |
| | CP - CE | 1,06 |
| | CM et collège | 0,68b |
| | Lycée & Ens. Supérieur | 0,72 |
| Enfant avant mariage (Non) | Oui | 1,00 |
| Statut de résidence (Propriétaire ou locataire) | Hébergé père ou mère | 0,67b |
| | Hébergé par autre parent | 0,67b |
| Catégorie Logement (Toit tôle) | Haut et moyen standing | 0,60b |
| | Toit en dur | 1,22 |
| | Baraque | 0,92 |

a, b, c, cf. tableau 3.

TABLEAU 5. — COMPARAISON DES GROUPES DÉFINIS PAR LE CROISEMENT DE LA GÉNÉRATION ET DU STATUT D'ACTIVITÉ

5A. COMPARAISON DES GÉNÉRATIONS SELON LE STATUT D'ACTIVITÉ

| Génération | Actifs | Chômeurs | Apprentis | Etudiants |
|------------|--------|----------|-----------|-----------|
| 1930-44 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 1945-54 | 1,02 | 0,22 | 2,09 | 2,17 |
| 1955-64 | 0,64 | 0,10 | 0,95 | 0,75 |

5B. COMPARAISON DU STATUT D'ACTIVITÉ SELON LA GÉNÉRATION

| Génération | Actifs | Chômeurs | Apprentis | Etudiants |
|------------|--------|----------|-----------|-----------|
| 1930-44 | 1 | 0,92 | 0,22 | 0,24 |
| 1945-54 | 1 | 0,20 | 0,45 | 0,51 |
| 1955-64 | 1 | 0,14 | 0,33 | 0,28 |

TABLEAU 6. — CHÔMAGE ET EMPLOI SELON LA GÉNÉRATION

| Génération | Durée chômage | Âge médian au 1 ^{er} emploi | Proportion n'ayant jamais exercé d'emploi avant 25 ans |
|------------|---------------|--------------------------------------|--|
| 1930-44 | 3,3 mois | 19,1 ans | 13 % |
| 1945-54 | 12,5 mois | 21,9 ans | 31 % |
| 1955-64 | 12,0 mois | 22,8 ans | 38 % |

TABLEAU 7. — ÂGE À LA FIN DES ÉTUDES OU DE L'APPRENTISSAGE SELON LA GÉNÉRATION

| Génération | Âge médian de fin d'étude ou d'apprentissage | Dernier quartile |
|------------|--|------------------|
| 1930-44 | 20,1 ans | 22,6 ans |
| 1945-54 | 20,7 ans | 24,7 ans |
| 1955-64 | 21,0 ans | 24,6 ans |

stable. Dans la génération la plus jeune, l'apprentissage et les études retardent le mariage autant que dans la génération la plus ancienne, et le chômage autant que dans la génération intermédiaire. Ceci ne suffit pourtant pas à expliquer le retard de l'âge au mariage des jeunes puisque, résultat le plus marquant, le rythme du mariage de ceux qui ont un emploi y est d'à peine les deux tiers de celui des actifs des deux générations précédentes. En fait, le rythme du mariage de la dernière génération (1955-64) est le plus faible dans chacune des catégories d'activité (tableau 5). Autrement dit, le retard de l'âge au mariage des jeunes semble être en bonne partie attribuable au rythme plus lent du mariage de ceux qui ont justement un emploi.

Il y a donc bien variation de l'effet de l'activité sur le rythme du mariage selon la génération, mais cette variation n'explique pas directement le retard de l'âge au mariage des jeunes. L'interprétation contextuelle de cette variation permet cependant de comprendre un peu mieux ce qui s'y manifeste. Dans la génération la plus ancienne, on se mariait peu pendant que l'on poursuivait ses études ou que l'on était en apprentissage et on se mariait lorsque l'on était sur le marché du travail. Les études et l'apprentissage se terminaient relativement tôt, le chômage était relativement rare et temporaire. En pratique, les individus de cette génération se mariaient à partir du moment où ils atteignaient l'âge adulte : le cycle de vie avait plus d'influence que la situation économique. Dans la génération intermédiaire, les études ou l'apprentissage se prolongent et il est de moins en moins rare que l'on se trouve encore étudiant ou apprenti à l'âge adulte ; cette génération a donc commencé à se marier en plus grand nombre pendant les études ou l'apprentissage. Encore une fois, le cycle de vie avait plus d'influence que la situation économique. Par contre, le chômage est devenu plus fréquent et plus long ; ce dernier a commencé à être perçu comme un état durable, et donc susceptible de retarder le mariage. En ce

point aussi, la situation économique avait apparemment plus d'importance que la position dans le cycle de vie.

En ce qui concerne la génération la plus jeune, les études ou l'apprentissage ne se terminent pas plus tôt que dans la génération intermédiaire, les épisodes de chômage ne sont pas moins fréquents et le temps total passé au chômage avant 25 ans n'est pas moindre (tableau 6). La relation au chômage est identique à celle des gens de la génération intermédiaire, le mariage est retardé; de même, devant l'incertitude des débouchés à l'issue des études ou de l'apprentissage, les individus de cette génération retardent leur mariage en cas de poursuite des études ou de prolongation de la période d'apprentissage, même s'ils sont relativement âgés. Pour les étudiants, les apprentis et les chômeurs de cette génération, la situation économique a donc préséance sur le cycle de vie. Il reste à se demander pourquoi les jeunes actifs se marient moins que les actifs des deux générations précédentes. Nous ne pouvons répondre de manière certaine à cette question, mais, si les jeunes actifs perdent plus souvent leur emploi que les actifs des autres générations, il serait raisonnable de supposer qu'une partie de la différence de rythme soit attribuable à une réaction à l'incertitude. Ph. Bocquier (1992) a montré que même les emplois salariés deviennent précaires durant la décennie 1980. La précarité aurait donc pour effet de retarder le mariage des jeunes actifs de la même manière que le chômage, les études ou l'apprentissage. La réaction à la situation économique serait donc responsable du retard de l'âge au mariage et perturberait le calendrier associé au cycle de vie.

III. – Le premier mariage des femmes : l'importance relative des facteurs culturels

Les hommes de la génération la plus jeune ont un rythme de mariage nettement inférieur à celui des hommes de la génération la plus ancienne, alors que ceux de la génération intermédiaire n'ont pas eu un comportement différent des hommes de la première génération. Le schéma diffère pour les femmes; celles nées entre 1945 et 1954 ont formé leur première union à un rythme qui était déjà plus lent que celui des femmes de la génération précédente, et cet écart s'est creusé entre la génération intermédiaire et celle des femmes nées entre 1955 et 1964 (modèle A). Sous une forme différente, nous retrouvons ici ce que la comparaison des courbes de survie nous avait permis de constater.

Ces écarts se maintiennent lorsque l'on élimine l'influence de l'âge à l'arrivée à Dakar, de l'origine ethnique et de la confession religieuse (modèle B). Les facteurs culturels ne semblent donc pas pouvoir expliquer le recul de l'âge au mariage chez les femmes. Ces facteurs ont cependant des effets propres qui sont loin d'être négligeables. L'origine ethnique semble avoir un effet plus important sur le rythme du mariage des femmes

TABLEAU 8. — LES COEFFICIENTS DU MODÈLE SEMI PARAMÉTRIQUE À RISQUE PROPORTIONNEL DE COX POUR L'ENTRÉE EN PREMIÈRE UNION DES FEMMES

| Variables | Catégories | Modèle | Modèle | Modèle | Modèle | Modèle | Modèle |
|--|----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | | A | B | C | D | E | F |
| Génération (1930-1944) | 1945-1954 | 0,71b | 0,71b | 0,89 | 0,86 | 0,83 | 0,89 |
| | 1955-1964 | 0,25a | 0,25a | 0,33a | 0,32a | 0,33a | 0,36a |
| Âge d'arrivée à Dakar (Né à Dakar) | Avant 12 ans | | 1,31 | 1,33 | 1,32 | 1,20 | 1,22 |
| Ethnie du père (Wolof) | Peulh | | 1,28 | 1,34 | 1,36 | 1,50c | 1,53c |
| | Sereer | | 1,64b | 1,46 | 1,45 | 1,35 | 1,28 |
| | Autre | | 1,68b | 1,77b | 1,82a | 1,70b | 1,60b |
| Religion (Confrérie musulmane) | Musulman hors confrérie | | 0,79 | 0,84 | 0,80 | 0,78 | 0,75 |
| | Chrétien | | 0,39c | 0,38c | 0,34c | 0,36c | 0,33c |
| Niveau d'instruction (non scolarisée) | 7 et + Ec. Coran | | | 1,24 | 1,27 | 1,28 | 1,14 |
| | CP - CE | | | 1,02 | 1,02 | 1,04 | 0,88 |
| | CM et plus | | | 0,60a | 0,60a | 0,89 | 0,97 |
| Enfant avant mariage (Non) | Oui | | | | 1,42 | 1,16 | 1,26 |
| Statut d'activité (Ménagère) | Salarié | | | | | 1,56 | 1,57 |
| | Indépendant | | | | | 1,50 | 1,21 |
| | Apprenti | | | | | 0,73 | 0,77 |
| | Etude | | | | | 0,34a | 0,34a |
| | Chômage | | | | | 1,10 | 1,10 |
| Catégorie Logement (Toit tôle) | Haut et Moyen Stand. | | | | | | 0,45a |
| | Toit en dur | | | | | | 0,60b |
| | Baraque | | | | | | 0,81 |

a,b,c, cf. tableau 3.

que sur celui des hommes. Alors que le risque instantané des hommes varie essentiellement en fonction de la confession, de la scolarité et de la situation économique et que ces effets semblent affecter les hommes toutes ethnies confondues (à l'exception des Diola), le rythme de mariage des femmes varie largement en fonction de l'origine ethnique. Les femmes Sereer ou d'une autre origine ethnique se marient toutes à un rythme plus élevé que les femmes Wolof. L'appartenance à une confrérie musulmane, qui accélère le rythme du mariage chez les hommes, ne paraît plus jouer ce rôle chez les femmes, parmi lesquelles seules les chrétiennes se marient plus tardivement. La tradition semble donc s'imposer directement aux femmes alors qu'elle ne concerne les hommes que par l'intermédiaire d'une appartenance religieuse. Les comportements sociaux dakarois tendent à se calquer sur ceux des Wolof, mais ce processus de « wolofisation » est plus marqué pour les hommes que pour les femmes.

L'effet de la scolarisation sur le rythme de mariage des femmes est analogue à celui qu'il a sur le rythme du mariage chez les hommes : plus

on est scolarisé, plus on entre tard dans une première union (modèle C). Cependant, à la différence des hommes, une fois que l'on tient compte de l'accès plus facile à l'école dont les plus jeunes ont bénéficié, la génération intermédiaire ne se distingue plus de la génération la plus ancienne. Apparemment, on peut donc attribuer à la scolarisation, le ralentissement du rythme du mariage des femmes nées entre 1945 et 1954. Cette explication ne vaut cependant pas pour l'écart qui sépare les femmes de la plus jeune génération des femmes des deux générations précédentes, qui ne disparaît pas, à scolarisation égale.

Comme c'est le cas pour les hommes, la naissance d'un enfant n'accélère pas le mariage et ne modifie en rien les écarts de rythme entre les générations (modèle D). En d'autres termes, il ne semble donc pas y avoir régularisation systématique des naissances hors mariage.

L'activité économique n'est pas définie de la même manière pour les femmes et les hommes. Le travail, peu importe sa précarité, ne semble pas affecter le risque instantané de se marier. Seules les femmes poursuivant des études se marient à un rythme nettement plus faible que les femmes inactives, qui servent ici de référence (modèle E). Une fois cette influence prise en compte, on voit disparaître celle liée au niveau de scolarisation dont nous avons noté qu'elle annulait l'écart entre les deux générations les plus anciennes. Apparemment, l'effet de la scolarisation est donc moins dans la modernisation des références culturelles des femmes de la génération intermédiaire, que dans le retard imposé à leur mariage par des études poursuivies plus longtemps que dans la génération précédente. Une fois leur scolarisation terminée, les femmes nées entre 1945 et 1954 se marient au même rythme que les femmes nées entre 1930 et 1944 et plus rapidement que celles nées plus tard. On comprend ainsi pourquoi les courbes de célibat de ces deux générations, d'abord écartées l'une de l'autre, se rejoignent aux environs de l'âge de vingt ans.

L'appartenance à des classes moyennes ou aisées retarde le moment du mariage (modèle F). Ce résultat est analogue à celui que nous avons obtenu pour les hommes à la nuance près, que chez les femmes, le retard se détecte aussi bien chez celles qui logent dans des habitations à toit en dur, que chez celles disposant d'habitation de moyen ou haut standing. Encore une fois, cette différence n'est pas liée aux écarts de calendrier entre les générations. Comme pour les hommes, l'annulation de ces influences culturelles et économiques ne fait pas disparaître l'écart de risque entre la plus ancienne et la plus jeune génération.

Il faudrait étendre l'analyse de la nuptialité à celle de la fécondité des femmes en milieu urbain africain. Jusqu'à présent les effets d'une élévation de l'âge au mariage sur la fécondité n'ont pas été suffisamment mis en évidence, mais, dans un article récent, Chojnacka (1993) montre qu'en régime de fécondité naturelle une élévation de l'âge au mariage peut entraîner une réduction substantielle de la descendance. Allons-nous, de même, assister à un nouveau régime démographique en milieu urbain ?

Conclusion

Les jeunes citadins, l'incertitude économique et le mariage

A partir d'une observation longitudinale, nos analyses mettent en évidence une transition de la primo-nuptialité vers un mariage plus tardif pour les jeunes générations. Plusieurs variables contribuent au recul de l'âge au mariage, mais elles ne suffisent pas à expliquer le comportement de la génération la plus jeune par rapport à celui de leurs aînés. En revanche, l'étude de l'interaction entre les générations et les périodes d'activité a permis d'avancer de nouvelles pistes concernant en particulier la perception de la situation économique.

Les effets des différentes caractéristiques ne sont pas identiques pour les femmes ou les hommes. L'appartenance ethnique ou religieuse influence sensiblement le premier mariage des femmes, alors que ce sont surtout l'effet du niveau d'instruction et des périodes d'activité qui touchent le mariage des hommes. La crise économique, si l'on s'en tient aux difficultés d'emploi ou de logement, affecte significativement le mariage des hommes (en particulier le logement reste du ressort de l'homme). Devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union : « Lorsque les prestations familiales et les dépenses du couple reposent sur les seuls revenus de l'homme, le mariage est une lourde décision. » [Bocquier et Nanitelamio (1991)]. Ce constat permet de présager un retard de l'âge au mariage des femmes qui découle en partie du mariage plus tardif des hommes. La validation de cette hypothèse nécessite toutefois des investigations plus approfondies.

Avec l'amplification de la crise, la génération 1955-64 (les hommes surtout) est la plus affectée, tant sur le plan de la solidarité familiale que sur le plan individuel. Leur adolescence a commencé avec la récession des années 1970 qui s'accentue dans la décennie 1980 [Bocquier (1992)]. Leurs aînés, déjà mariés, sont atteints dans leur capacité à soutenir économiquement les plus jeunes. Ce sont ces jeunes de la génération de 1955-64 qui, de plus en plus, voient diminuer leurs chances d'accès à un emploi et donc à un logement indépendant, condition essentielle pour constituer un ménage dans la situation actuelle de l'habitat à Dakar. Les logements locatifs sont peu nombreux et les loyers élevés. Les programmes de logements sociaux ou de parcelles assainies sont suspendus, et il faut recourir soit aux promoteurs privés, soit à l'auto-construction en périphérie.

La persistance de l'effet de génération entre les plus jeunes et leurs aînés serait-elle l'illustration d'une perception nouvelle de l'avenir par la génération de 1955-64 ? La génération la plus ancienne craignait moins de perdre son emploi et pensait en trouver rapidement un, à l'issue d'une période de chômage. Dans la génération intermédiaire, l'incertitude de trou-

ver un emploi à l'issue du chômage grandit. Dans la génération la plus jeune, on a peur de perdre son emploi si on en a un et on ne croit pas vraiment en trouver un si on est chômeur, étudiant ou apprenti. Si l'on veut admettre que, pour se marier, il faut avoir une certaine confiance en son avenir économique, nous pouvons interpréter les changements de rythme de mariage apparus sur une période de plus de 30 ans à Dakar comme un effet de la dégradation de la situation économique, et d'une incertitude grandissante quant à la perception de l'avenir. Notre étude n'a certes pas épuisé les facteurs explicatifs pouvant influencer sur l'entrée en première union. Certaines variables n'ont pu être saisies à l'enquête, comme l'importance des prestations matrimoniales et de la contribution parentale par exemple. Toutefois, au stade actuel il n'est pas erroné de croire que l'aspiration des plus jeunes, si elle ne fait pas fi des nouvelles conditions de vie en milieu urbain qui sont leurs, est de plus en plus différente de celle de leurs aînés; Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers (1989) sont arrivés à un constat analogue pour plusieurs autres pays en développement. L'incertitude face à l'avenir concerne une population qui a parfois des prétentions nouvelles : la conception du couple évolue, les femmes aspirent à un nouveau statut, le besoin de confort grandit... Le décalage s'accroît entre les aspirations et les potentialités économiques individuelles.

Philippe ANTOINE, Mamadou DJIRE, Benoît LAPLANTE

BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE (Ph.), BOCQUIER (Ph.), FALL (A.S.), GUISSÉ (Y. M.), (1992), « Étude de l'insertion des migrants à Dakar. Présentation de la méthodologie d'enquête » in : *La ville en mouvement : Habitat et Habitants*, édité par E. LELIEVRE et C. LEVY-VROELANT, L'Harmattan, Paris, pp. 247-257.
- ANTOINE (Ph.), BOCQUIER (Ph.), FALL (A.S.), GUISSÉ (Y.M.), NANITELAMIO (J.), (1991), *L'insertion des migrants dans l'agglomération dakaroise. Vol I : méthodologie des enquêtes*, IFAN-ORSTOM, Dakar, 138 p. multigr.
- ANTOINE (Ph.), BRY (X.) et DIOUF (P.D.), (1987), « La fiche » AGEVEN : un outil pour la collecte des données rétrospectives », *Techniques d'enquête*, décembre 87, Vol. 13, no. 2, pp. 173-181.
- ANTOINE (Ph.), NANITELAMIO (J.), (1991), « More single women in African cities : Pikine, Abidjan and Brazzaville », *Population English selection* n°3, pp. 149-169.
- ANTOINE (Ph.), NANITELAMIO (J.), (1994), « Can polygamy be avoided in Dakar ? ». A paraître dans *Courtyards, Markets, City Streets : Urban Women in Africa*. ed by K. Sheldon, Westview Press.
- BLOSSFELD (HP), HAMERLE (A.), MAYER (K.U.), (1989), *Event History Analysis. Statistical Theory and Application in the Social Sciences*, Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- BOCQUIER (Ph.), (1992), *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar*. Thèse de Doctorat, Université de Paris-V, 349 p + annexes.
- BOCQUIER (Ph.), (1994), *Manuel d'analyse des biographies*. CERPOD-IFAN-ORSTOM-UDM. A paraître, 200 p.
- BOCQUIER (Ph.), NANITELAMIO (J.), (1991), « Les déterminants socio-économiques des changements matrimoniaux des femmes de Dakar », Actes de la conférence *Femme, famille et population*. Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991. Vol 1 : communications sollicitées, pp. 369-386.
- BOYE (A.K.), HILL (K.), ISSACS (S.), GORDIS (D.), (1991), « Marriage Law and Practice in the Sahel », *Studies in Family Planning*, Vol. 22(6) pp. 343-349.

- CHARBIT (Y.), GUEYE (L.) NDIAYE (S.), (1985), *Nuptialité et fécondité au Sénégal*, Travaux et Documents, Cahier no. 112. DSS/EMS/IIS/INED.
- CHOJNACKA (H.), (1993), « La nuptialité dans les premières étapes de la transition démographique », *Population*, 2, pp. 307-324.
- COURGEAU (D.), LELIEVRE (E.), (1989), *Analyse démographique des biographies*, Editions de l'INED, Paris.
- COX (D.R.), (1972), « Regression models and lifes tables », *Journal of royal statistical society*, B34, pp. 187-220.
- DIOP (A.B.), (1985), *La famille wolof : tradition et changement*, Karthala (éd). Paris.
- DONADJE (F.), (1992), *Nuptialité et fécondité des hommes au Sud-Bénin : pour une approche des stratégies de reproduction au Bénin*. Thèse de Doctorat en Démographie, Université Catholique de Louvain Institut de Démographie.
- EDS-Sénégal, (1988), *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1986*, Direction de la Statistique, DHS.
- EDS II-Sénégal, (1994), *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal 1992-93*, Direction de la Prévision et de la Statistique, DHS.
- FERRY (B.) (1977), *Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal). Objectifs, Méthodologie et Résultats*, ORSTOM. Dakar.
- GENDREAU (F.), GUBRY (F.), (1988), « La nuptialité en Afrique : niveaux, tendances et caractéristiques socio-économiques », dans *Congrès Africain de Population*, Dakar. UIESP pp 5.1.1-5.1.18.
- ISIUGO-ABANIHE (U.C.), AKIN EBIGBOLA (J.), ADEWUYI (A.A.), (1991), « Urban Nuptiality Patterns and Fertility in Nigeria », Actes de la conférence de l'UEPA *Femme, famille et population*. Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991. Vol I : communications sollicitées pp 205-228.
- LESTHAEGHE (R.), KAUFMANN (G.), MEEKERS (D.), (1989), « The Nuptiality Regimes in Sub-Saharan Africa », in : *Reproduction and Social Organisation in Sub-Saharan Africa*. Ron Lesthaeghe (ed). University of California Press pp. 239-337.
- MARTIN (V.), (1970), « Structure de la famille chez les Serer et les Wolof au Sénégal », *Population*, 25 (4), pp. 771-796.
- MBOUP (G.), (1992), *Etudes des déterminants socio-économiques et culturels de la fécondité au Sénégal à partir de l'enquête sénégalaise sur la fécondité (ESF, 1978) et l'enquête démographique et de santé (EDS, 1986)*, Collection de thèses et mémoires sur le Sahel, no.27, Université de Montréal.
- MCDONALD (P.), (1985), « Social organisation and nuptiality in developing countries », in : *Reproductive change in developing countries*. ed. J. Cleland and J. Hobcraft. Oxford : Oxford University Press, pp. 87-114.
- NATIONS UNIES, (1988), *First Marriage : Patterns and Determinants*, Department of International Economic and Social Affairs, New York. ST/ESA/SER.R/76.
- NATIONS UNIES, (1990), *Patterns of first marriage. Timing and Prevalence*, New York ST/ESA/SER.R/111
- NDIAYE (S.), SARR (I.), (1994), « Évolution récente de la nuptialité (1978-1986) » in : *La population du Sénégal*, sous la direction de Y. CHARBIT et S. NDIAYE, DPS-CERPAA, Paris, pp. 59-71.
- PARKIN (D.), NYAMWAYA (D.), (1987), *Transformations of African Marriage*, International African Seminars New Series, no. 3, Manchester University Press, pp. 17-34.
- ROCHE (C.), (1985), *Histoire de la Casamance : conquête et résistance 1850-1920*, Karthala (éd).
- THORE (L.), (1964), *Dagoudane Pikine*, Thèse de Doctorat de sociologie, Paris, non publiée.
- VAN DE WALLE (E.), (1993), Recent trends in marriage ages in *Demographic change in Sub-Saharan Africa*. ed National Research Council. National Academy Press, Washington, pp. 117-152.

ANTOINE (Philippe), DJIRE (Mamadou), LAPLANTE (Benoît).— **Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar**

A l'aide de données biographiques permettant de confronter histoires matrimoniales, résidentielle et professionnelle, nous analysons le recul de l'âge au premier mariage à Dakar pour trois groupes de générations d'hommes et de femmes. Les mutations affectant la vie matrimoniale, doivent être analysées dans une perspective dynamique, et s'inscrire dans l'ensemble du cycle de vie de l'individu, afin de mettre en évidence l'interaction entre les événements matrimoniaux et l'évolution de la situation économique et sociale de l'individu. Le recul de l'âge au premier mariage, dépend peu des facteurs culturels (en particulier pour les hommes) et semble largement dû aux difficultés économiques croissantes (notamment à travers les problèmes d'emploi et de logement); devant l'ampleur de la crise, les hommes hésitent à s'engager dans une union.

ANTOINE (Philippe), DJIRE (Mamadou), LAPLANTE (Benoît).— **Socio-economic determinants of the age of marriage in Dakar**

Using biographic data confronting matrimonial, residential and professional profiles, we have analyzed the delay in the age of first marriage in Dakar in three generation groups of men and women. The changes affecting matrimonial life have to be analysed dynamically and within the person's lifecycle as a whole, to show the interaction between matrimonial events, and economic and social changes affecting the person. The delay in the age of marriage is not much influenced by cultural factors (particularly for men) and seems to be largely determined by increasing economic difficulties (particularly employment and housing). Men hesitate to get married because of the severity of the crisis.

ANTOINE (Philippe), DJIRE (Mamadou), LAPLANTE (Benoît).— **Los determinantes socio-económicos del fin de la soltería en Dakar**

Utilizando datos biográficos que permiten confrontar historias matrimoniales, residenciales y profesionales, el artículo analiza el aumento de la edad al primer matrimonio en Dakar para tres grupos de generaciones de hombres y mujeres. Las mutaciones que afectan a la vida matrimonial deben ser analizadas bajo una perspectiva dinámica e inscribirse en el ciclo de vida del individuo para mostrar la interacción entre los matrimonios y la evolución de la situación económica y social del individuo. El aumento de la edad al primer matrimonio depende poco de factores culturales (en particular para los hombres) y está fuertemente relacionado con las dificultades económicas crecientes (especialmente debidas a problemas de empleo y de vivienda); ante la importancia de la crisis, los hombres dudan más en comprometerse con una unión.

